

#Blockchain : Disruption et Opportunités
Jeudi 24 mars 2016 – 15 h à 18h
Assemblée Nationale

La Commission Supérieure organise une grande rencontre, le jeudi 24 mars 2016 de 15h00 à 18h00 à l'Assemblée Nationale – Salle Victor Hugo – 101 rue de l'Université – Paris 7^{ème} sur le thème « Blockchain : Disruption et Opportunités ».

Un comité de pilotage assure l'organisation de cette rencontre :

- M. d'AGRAIN Henri, Personnalité qualifiée de la Commission Supérieure ; Directeur Général du Centre des Hautes Etudes du Cyberspace
- M. AUGOT Daniel, directeur de recherche INRIA, au LIX – Ecole Polytechnique
- M. CLOT Alain, Président - France FinTech
- Le Colonel Philippe BAUDOIN, Cabinet du directeur général de la gendarmerie nationale, Chargé de mission – Coordinateur pour les cybermenaces
- Mme DE FILIPPI Primavera, Chercheuse CNRS/Harvard University
- M. GRANDVAL Gonzague, Co-fondateur – Paymium
- M. JORE Maxime, Professeur en Intelligence Collective – NOVANCIA
- M. LESUR Nicolas, Fondateur et Directeur Général – Unilend
- M. RIVATON Robin, Economiste et Essayiste
- M. ROGNETTA Jean, Délégué Général – CroissancePlus
- Mme SORE Alexandra, assistante parlementaire du Sénateur Patrick CHAIZE
- M. ROSET Alain, Direction numérique du Groupe La Poste
- M. WAELBROECK Patrick, Professeur d'économie industrielle et d'économétrie - Télécom ParisTech
- Mme WENDLING Cécile, Responsable prospective, Stratégie, Développement, Affaires Publiques Groupe – AXA

Ce comité de pilotage est animé par Ludovic PROVOST, Secrétaire Général de la Commission Supérieure.

L'objectif de ce colloque a vocation à sensibiliser en priorité les parlementaires, les hauts fonctionnaires, les dirigeants d'entreprise, les relais d'opinion et les enseignants à la technologie Blockchain, à ses usages et à la transformation numérique de l'économie par cette nouvelle technologie.

Il est vraisemblable que le phénomène blockchain provoque, dans les mois et les années qui viennent, un véritable bouleversement de l'économie de l'Internet. L'actualité de la blockchain est, non pas exponentielle, mais explosive ! La blockchain est le protocole qui sous-tend, notamment les cryptomonnaies telles que le Bitcoin. Mais ses potentialités dépassent largement cet usage unique.

Au mois de janvier 2015, peu de publication était disponible sur un sujet essentiellement réservé à des geeks ou des individus appâtés par des perspectives de gains faciles. Depuis, le sujet n'a cessé de prendre de l'ampleur, et plus personne n'ose avouer que la blockchain n'est pas dans le scope de ses priorités. La blockchain a même reçu une consécration mondiale en faisant la une de The Economist, le 31 octobre 2015, sous le titre « The Trust Machine ».

En raison du caractère éminemment disruptif de la blockchain pour de nombreux secteurs d'activité, et des enjeux politiques de son développement notamment en termes de régulation, la Commission supérieure a décidé de se saisir du sujet.

Cette rencontre sera ouverte à tous et gratuite, les inscriptions seront ouvertes fin février. Les journalistes souhaitant être présents, sont invités à se signaler. Un point presse sera organisé quelques jours avant.

Cette rencontre verra intervenir des hauts dirigeants, des acteurs publics et des parlementaires dont voici le programme prévisionnel parmi ceux qui ont confirmé, d'ors et déjà leur intervention :

Ouverture par le Président Jean LAUNAY, Député du Lot

Introduction par Gilles BABINET, Entrepreneuriat, Digital Champion

1. DE LA CONFIANCE A LA BLOCKCHAIN : UNE APPROCHE DES RISQUES

Animation par Henri d'AGRAIN, Directeur Général – Centre des Hautes Etudes du Cyberspace

- Gilles BARBIER, Partner, The Family
- Jacques FAVIER, Secrétaire du « Cercle du Coin »
- Loïc HERVE, Sénateur de la Haute-Savoie – membre de la CNIL
- Pierre PORTHAUX, CEO at EmergenceLab & Co-Founder at Blockchain Solutions
- Thibault VERBIEST, Avocat-Associé du Cabinet de Gaulle et Fleurance

Synthèse par Laure de LA RAUDIERE, Députée d'Eure-et-Loir

2. ACTEURS, USAGES, INVESTISSEURS... ET REGULATION

Animation par Robin RIVATON, Economiste et Essayiste

Introduction par Lionel TARDY, Député de la Haute-Savoie

- Sébastien COUTURE, Co-fondateur de Stratumn
- Gonzague GRANDVAL, co-fondateur – Paymium
- Cyril GRUNSPAN, Responsable pédagogique – ESILV-Pôle Léonard de Vinci
- Nicolas LOUBET, Co-fondateur de Cellabz / Clément EPIÉ, Co-fondateur de Cellabz
- Stéphane TUAL, Slock.it - Founder and COO

Synthèse par Luc BELOT, Député du Maine et Loire

Témoignage de Sébastien SORIANO, Président de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes

Témoignage de Sandrine DUCHÊNE, Secrétaire Générale du Groupe AXA

3. ET LA FRANCE DANS TOUT CELA ?

Animation par Philippe DEWOST, Directeur adjoint de la Mission Programme d'Investissements d'Avenir, en charge de l'économie numérique et du financement des entreprises – Caisse des Dépôts et Nadia FILALI, Responsable du Développement des Mandats et des Offices – Caisse des Dépôts

- Daniel AUGOT, Directeur de recherche INRIA, au LIX – Ecole polytechnique – Cryptographie
- Stanislas de BENTZMANN, Président de CroissancePlus
- Bernard DUVERNEUIL, Vice-Président du CIGREF (Club Informatique des Grandes Entreprises françaises), Directeur des systèmes d'information du Groupe Essilor
- Primavera de FILIPPI, Chercheuse CNRS/Harvard University

Synthèse par Bernard LALANDE, Sénateur de la Charente-Maritime

Synthèse des travaux et diffusion par Maxime JORE, Professeur en Intelligence Collective - Novancia et étudiants

Conclusion : Emmanuel MACRON, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique (sous réserve)

Contact :

01.44.97.25.45

cssppce@finances.gouv.fr

Députés : Jean LAUNAY (Président). Thierry BENOIT. André CHASSAIGNE. Corinne ERHEL. Jeanine DUBIE. Alain LEBOEUF. Lionel TARDY (Secrétaire)

Sénateurs : Pierre CAMANI (Deuxième Vice-Président). Patrick CHAIZE. Jean-Claude FRECON. Bernard LALANDE. Philippe LEROY. Hervé MARSEILLE. Bruno SIDO (Premier Vice-Président)

Personnalités qualifiées : Henri d'AGRAIN, André SCHWOB, Françoise SOKOLOWSKI

La Commission Supérieure est une commission bicamérale et transpartisane qui assure en pleine légitimité et en permanence depuis 1990, le contrôle parlementaire et la veille sur le secteur Numérique et Postes. Les projets de loi en cours vont en modifier la dénomination, en élargir les missions, et en renforcer le rôle de partie prenante de référence sur le secteur.

Blockchain : Disruption et Opportunités
Jeudi 24 mars 2016 – 15 h à 18h
Assemblée Nationale

